

Séance du lundi 28 avril 2014

Présent (s) : Mmes CABIE Martine, FAURÉ Nathalie, HULOT Marie-Pierre, PITOT Nathalie et WAMBERGUE Bérengère; Mrs ANDREU Nicolas, BALARAN Jérôme, BOURG Thierry, COMBES Étienne, GIMENEZ Laurent, GOURMANEL Christophe, MAYA Guy, PELISSIER Luc et TIGNÈRES José.

Procuration (s): Néant.

Secrétaire de la séance: Madame Agnès BRUNELLO

Ordre du jour:

Délibérations : Vote des Taux 2014; Tarif concession des cimetières, Informatique AGEDI, Vote du BP Annexe Assainissement 2014, Vote du BP Communal 2014.

Questions Diverses.

Délibérations du conseil:

Taux 2014 (DE_2014_025)

La commission des finances ayant préparée le budget primitif propose aux membres du Conseil Municipal, afin d'équilibrer le budget, les taux suivants :

- Taxe d'Habitation : 8,01 %
- Foncier Bâti : 15,93 %
- Foncier Non Bâti : 62,50 %

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE les taux proposés par la commission,

DÉCIDE de les faire appliquer pour l'année 2014,

CHARGE Monsieur le Maire des démarches administratives.

Vote du BP 2014 - Assainissement (DE_2014_07)

Suite à la proposition de la commission des finances concernant le budget primitif 2014, il s'équilibre de la façon suivant :

- Fonctionnement :
 - Dépenses 8.351,00 €
 - Recettes 8.351,00 €
- Investissement :
 - Dépenses 24.550,93 €
 - Recettes 24.550,93 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE les chiffres proposés par la commission des finances,

CHARGE Monsieur le Maire des démarches administratives.

Vote du BP 2014 - Communal (DE_2014_026)

Suite à la proposition de la commission des finances concernant le budget primitif 2014, il s'équilibre de la façon suivant :

- Fonctionnement :
 - Dépenses 306.763,36 €
 - Recettes 306.763,36 €
- Investissement :
 - Dépenses 156.345,80 €
 - Recettes 156.345,80 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE les chiffres proposés par la commission des finances,

CHARGE Monsieur le Maire des démarches administratives.

Questions diverses :

- Préparation des élections européennes : 5 permanances de 2 heures par 3 conseillers.
- Informatique AGEDI : Suite à la dématérialisation la commune doit s'équiper d'une Clé RGS2** au nom de Mr le Maire afin de "signer" les délibérations et arrêtés, ainsi que les documents comptables. Le coût est de 150 euros pour 3 ans. Accord donné à l'unanimité.
- Débat sur la location de la salle des fêtes pour "La marche des familles" des écoles de Puységur à Rabastens (Tarn). La participation de 50 euros leur sera demandée.
- Projet école : Réflexion à reprendre au niveau de l'architecture. Réunion prévue le 19 mai à 20h30.
- Réunion Mercredi 14 à 14 heures : Pré-étude du schéma d'assainissement. A préparer.
- Village fleuris : Pas de participation.
- Centenaire du début de la guerre de 14-18 / Jean JAURÉS. 31 juillet. La commémoration sera faite le jour de la fête de la commune.

Séance levée à 23h15 minutes.